

Rapport Annuel

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

DU

DISTRICT DE MONTREAL

ANNÉE 1890



MONTREAL

1891

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

OFFICIERS POUR 1890.

PRESIDENT.....M. D. PARIZEAU,
PRESIDENT-HONORAIRE....M. J. X. PERRAULT.
VICE-PRESIDENT.....M. L. I. BOIVIN,

MEMBRES DU CONSEIL

M.M. D. C. BROUSSEAU,	M.M. H. PARENT,
" L. E. MORIN, jr.	" H. LAPORTE,
" J. X. PERRAULT,	" UBALD GARAND,
" EMILE LEFORT,	" J. PERRAULT.
" F. D. SHALLOW,	" J. CONTANT,
" THOS. GAUTHIER,	" C. L. BOSSE,
" J. R. SAVIGNAC.	" J. M. FORTIER,
" GUST. PICHE,	" E. M. ST. LOUIS,
" CHS. DESMARTEAU,	" C. E. DELORME,
" G. BOIVIN,	" C. H. CATELLI,
" J. M. DUFRESNE,	" G. W. PARENT,
" J. B. A. LANCTOT,	" S. COTE, SECRETAIRE.

ARBITRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE.

M.M. A. LECLAIRE,	M.M. J. BARSALOU,
" JACQUES GRENIER,	" L. E. MORIN,
" E. A. GENEREUX,	" H. C. CADIEUX,
" J. D. ROLLAND,	" P. P. MARTIN,
" Ls. TOURVILLE,	" L. W. TELMOSSE,
" C. LACAILLE,	

EXAMINATEURS DES FARINES ET GRAINS.

M.M. Ls. TOURVILLE,	M.M. HURTUBISE,
" G. G. GAUCHER,	" AUG. GIRARD,
" J. P. DAIGLE,	

BŒUF ET LARD.

M. J. RICHARD,	M. J. BOURASSA,
----------------	-----------------

BEURRE ET FROMAGE.

M.M. J. M. DUFRESNE,	M.M. H. LAPORTE,
" THOS. GAUTHIER,	" C. LANGLOIS,
" J. X. PERRAULT,	

POISSONS ET HUILES.

M.M. L. E. MORIN, Sr.	M.M. N. QUINTAL,
" L. W. TELMOSSE,	" J. C. MARCHAND,
" D. C. BROUSSEAU,	

POTASSE.

M.M. S. BARSALOU,	M.M. C. D. MORIN,
" J. CONTANT,	" A. ROBERT,
" T. CHIVE,	

PEAUX ET CUIRS.

M.M. S. O. DELORME,	M.M. J. L. PELLETIER,
" GUILLAUME BOIVIN,	" L. CHEVALIER,
" J. RICHARD.	" J. Z. DESORMEAU,

CHAMBRE DE COMMERCE

DU

DISTRICT DE MONTREAL.

1890

RAPPORT DU PRÉSIDENT

La Chambre de Commerce du district de Montréal soumet au public, de même qu'aux autorités du pays, le quatrième rapport annuel de ses opérations.

L'année 1890 n'a été signalée par aucun événement d'une très grande importance dans les cercles de l'industrie, du commerce et des finances, à l'exception toutefois de la législation nouvelle concernant les banques et le commerce de banque.

Notre institution n'en a pas moins pour cela continué à se préoccuper des grands intérêts matériels du district de Montréal et à poursuivre le programme qu'elle s'est tracé dès son début ; c'est-à-dire l'avancement du commerce canadien-français.

Comme pour les années passées elle a fait preuve de vitalité, et, pour peu qu'elle puisse compter sur le concours des hommes de bonne volonté, elle espère arriver à faire remplir au commerce canadien-français le rôle qu'il doit jouer dans la Confédération canadienne.

Le présent rapport contient :—

1. La liste des membres de la Chambre de Commerce et de ses officiers ;
2. Ses règlements ;
3. La composition du Conseil ;
4. Le résumé des travaux de l'année par chapitres ;
5. Quelques statistiques se rattachant à la finance, au commerce et à la navigation.

LISTE DES MEMBRES ACTIFS, 1890.

Aumond Alphonse,
Arcand Zéph.
Asselin Jos.
Armstrong C. M.
Archambault Hor.
Authier M. A.
Authier J. O.

Béliveau L. G. G.
Bourdeau Theop.
Black John,
Béique F. L.
Benoit F.
Brissette Dam.
Benoit Et.
Beauchamp J. L.
Bourdon J. R.
Bénard Tous.
Barbeau Thos.
Benoit Elz.
Blanchet Wm.
Beauchamp Oscar,
Boivin L. I.
Brosseau D. C.
Brosseau Ad.
Beauchemin C. O.
Bertrand H.
Beulac R.
Beauvais Ed.
Beaudry N.
Bélangier A.
Bousquet J. S.
Beauchamp A. A.
Barsalou Joseph,

Boisseau L. H.
Boisseau Louis
Bossé Chas. L.
Barré J. L.
Boismenu Félix,
Brunet P.
Bessette D. Z.
Beaugrand H.
Beaubien Louis.
Brunet Alf.
Brodeur Christophe,
Briggs C. A.
Bourassa J. B.
Bastien Benoit,
Barthe, vicomte de La
Beausoleil C.
Beaulieu A. D.
Bourgoin Geo.
Boivin Guillaume,
Bonin, I.

Corriveau A. J.
Contant J.
Chagnon A. T. A.
Courtemanche O.
Cadieux H. C.
Collette Ed.
Craig Michel,
Cochrane James,
Cousineau L.
Chevalier Louis,
Crevier T.
Cadieux H. J.
Charlebois C. T.
Catelli C. H.

- Charron F.
 Chouillou Alfred,
 Chartrand R.
 Chapleau G.
 Couillard Aug.
 Cadieux L. A.
 Cressé L. G. A.
 Charlebois A.
 Coutlée J. P.
 Catelli P.
 Casgrain J. B.
 Chaput A. G.
- Deschamps L. U.
 Dansereau P.
 Derome L. J. A.
 Daigle Jos.
 Durocher I. B.
 Ducharme G. N.
 Demers P.
 Dufresne Ovide,
 Desmarteau C.
 Daveluy Geo.
 Dufresne J. M.
 Dupuis J. O.
 Denard C.
 Dupuis F. X.
 Dupuis Alexis.
 Dupuy Alexandre,
 Dépatie Arcade,
 Delorme Gustave,
 DeTonnancour L. G.
 Desormeau J. Z.
 Dagenais J.
 Desjardins André,
 Delorme C. E.
 Demers P.
 Denis L. N.
- Daniel W. F.
 Didier Ls.
 Duchesneau Jos.
 Deserres Gaspard,
 Dansereau M. E.
 Duval Jos.
 Duquet N. F.
 Demers Stan.
 Demers Gust.
 Deslauriers J. E.
 Dionne Aug.
 Dionne Thomas,
- Ethier E. L.
 Ecrement Ls.
- Franchère Dr J.
 Faucher O.
 Foucher J, U.
 Fortier Jos.
 Forget L. J.
 Frappier Onésime.
 Fortier J. M.
 Foisy Th. F. G.
 Foisy G. W.
 Foisy A. F.
 Foisy L. T.
 Filiatrault A.
 Fortin Louis,
- Girard A.
 Goudron Jules,
 Gélinas J.
 Guilbault Ant.
 Gariépy Hormisdas,
 Généreux E. A.
 Gravel J. A. (de Fabre
 et Gravel).

Garand Ubalde,
 Gauthier Thos.
 Grenier Jacques,
 Grenier M. Antoine,
 Godin J.
 Gratton C.
 Grothé L. O.
 Granger F. J.
 Galarneau J. H.
 Gagnon Chs.
 Gilbert Ls.
 Gray H. R.
 Giguère J. B.
 Guénard Jos.
 Gohier R.
 Globensky L. A.
 Gravel D.
 Guerin Edmund,
 Gingras L. E.
 Goulet A. L.
 Gaucher G. J.
 Giroux Jules,

Hébert L. H.
 Hérard L. J.
 Hamelin A. S.
 Hurtubise L. N.
 Hurteau N. A.
 Hellebronner J.
 Haynes J.
 Hogan Hy.
 Hislop Dan.

Jodoin Ferd.
 Jacotel J. C.
 Jollivet Aug.

Lamontagne L. J.

Larue J. L. jr.
 Letang C. L.
 Labrècque J. O.
 Lalonde E. C.
 Lecompte Henri.
 Laviolette Dumont,
 Lanctot C. B.
 Labbé G. H.
 Lajoie L. Jos.
 Laviolette J. G.
 Lefort Emile.
 Lacaille Chas.
 Lacoste A.
 Lefebvre Théodule.
 Lefebvre Théodore,
 Laurence Oct.
 Lanctot J. B. A.
 Lavoie O. M.
 Leclair Alph.
 Labrie L.
 Lespérance A.
 Lamalice P. E.
 Lacasse J.
 Leroux Damase,
 Langlois Chas.
 Laferrière P.
 Lalanne Ls.
 Lemieux E.
 Larivière F. C.
 Lamarche N.
 Lamarre J.
 Lamarche A.
 Lessard Jos.
 Lang Gilbert,
 Lafortune M.
 Lambert J, jr.
 Lafrenière J. O.
 Leblanc J.

Laporte H.
 Lalonde C. T.
 Lachance S.
 Lavoie Jos.
 Lavigne Em.
 Lemieux H. A.
 Lemoine O. G.
 Lamarche J.
 Labonté S.
 Lamarche Az.
 Lanctot Chas.
 Laurin Alph.
 L'Heureux Alex.
 Lavergne L.
 Lévesque Jos.

Morin L. E. jr,
 Mercier P. J.
 Morin L. E. sr.
 Martin J. B. A.
 Martin N. P.
 Madore D.
 Martin P. P.
 Moisan F. X.
 Moquin L.
 Mailloux P. P.
 Marchand J. C.
 Meloche F. E.
 Massue L. H.
 Moncel G. N.
 Mailloux Ov.
 Meldrum Wm.
 Mireault Gilbert,
 Moore T. F.
 Morin C. D.
 Monier J.
 Marin O.
 Meunier Chas.

Martel Camille,
 Mongenais L. A.

Olivier L. S.
 Ouimet Ad.

Piché Gustave,
 Perrault J. X.
 Perrault Jérémie,
 Pratte L. E. N.
 Parent G. W.
 Periard A.
 Pelletier J. L.
 Parizeau D.
 Prévost Sinai,
 Pelletier J. L.
 Patenaude Alex.
 Paquette Jos.
 Poulin Pierre,
 Perrault Louis,
 Parent E. H.
 Pausé Vitalien,
 Pfister C. A.
 Préfontaine T.
 Paquette P. E.
 Préfontaine R.
 Porcheron E.

Quintal N. E.

Racine Alph.
 Robert Jos.
 Rhéaume N.
 Robert Aug.
 Resther J. B.
 Robillard Jos.
 Ralston John,
 Reinhardt C. T.

Richard Jos. E.
 Rolland J. D.
 Roberge L. A.
 Riendeau J. A.
 Roy Michel,
 Rouillard J. B.
 Roy P. H.
 Rousseau A.
 Rolland P. D.
 Resther J. Z.
 Rodier J. A.
 Robitaille Arsène,
 Rochon Adolphe,

St-Mars H.
 Shallow F. D.
 Sénécal Eusèbe,
 Sénécal L. H.
 Savignac J. R.
 St-Louis E.
 St-Germain L.
 Sancer J. G.
 Schwersenski D.
 Sicotte A.
 St-Charles F. X. jr.
 Smith, Sir D.

Tessier J. A.
 Tougas Eus.

Telmosse L. W.
 Tessier P. L.
 Thibaudeau R. Hon.
 Thibaudeau Alf,
 Turgeon T.
 Turcotte Alph.
 Tourville Louis,
 Têtu F. A.
 Trihey Thomas,
 Thibault N. H.
 Trudeau Geo.
 Templé Edm.
 Thibault Jos.

Villeneuve Léon,
 Vallée C. A.
 Valiquette A.
 Vézina F. N.
 Vincent Art.
 Viger Michel
 Vaillancourt J. A.

Walters C. H.
 Wilson J. M.
 Wilson Lawrence,
 Weir W.
 Watier Geo.
 Whelan J. P.
 White A.

LES RÉGLEMENTS

I. La souscription annuelle est fixée à \$2.00, payable d'avance.

II. Le conseil se compose de 25 membres.

III. Les assemblées du conseil ont lieu tous les vendredis à 3.30 p.m.

IV. Les assemblées de la Chambre auront lieu durant la première semaine de chaque mois à trois heures p.m.

V. Il sera nommé par le conseil, douze commissions spéciales, chargées de faire rapport sur les questions de leur compétence, comme suit : 1. La banque et la finance ; 2. Les traités de commerce et les tarifs ; 3. Les règlements de douane et d'accise ; 4. Les transports intérieurs et maritimes ; 5. Les industries manufacturières ; 6. Les assurances, feu, vie, accidents, marine ; 7. Les nouveautés et l'article de Paris ; 8. Les vins, épiceries et salaisons ; 9. Les fers et la quincaillerie ; 10. Les bois bruts et ouvrés ; 11. Les importations et exportations ; 12. Les travaux de construction.

VI. Le conseil nommera, parmi les membres, un ou plusieurs rapporteurs délégués, chargés de rédiger les rapports des commissions spéciales, pour les présenter aux assemblées générales.

VII. Les noms des personnes, qui veulent être admises membres de cette Chambre, doivent être affichés, pendant huit jours, avant l'assemblée générale à laquelle elles seront proposées.

VIII. L'ordre du jour des assemblées de la Cham

bre sera comme suit : 1. Lecture et adoption du rapport de la dernière séance ; 2. Rapport des commissions et autres communications à recevoir, et sur lesquelles il sera procédé ; 3. Résolutions.

IX. Le secrétaire est chargé du recouvrement de toutes les créances de la Chambre. Il déposera toutes les sommes reçues, au crédit de la Chambre, dans une banque incorporée, et paiera toutes les dépenses autorisées et contrôlées par le conseil, au moyen de chèques à ordre signés par lui et contresignes par le président. A la première assemblée de chaque mois, le secrétaire soumettra un état financier de la Chambre.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

OFFICIERS POUR 1890.

PRÉSIDENT,	M. D. PARIZEAU,
PRÉSIDENT HONORAIRE,	“ J. X. PERRAULT,
VICE-PRESIDENT,	“ L. I. BOIVIN.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. D. C. BROUSSEAU,	MM. H. PARENT,
“ L. E. MORIN, jr.	“ H. LAPORTE,
“ J. X. PERRAULT,	“ UBALD GARAND,
“ EMILE LEFORT,	“ J. PERRAULT,
“ F. D. SHALLOW,	“ J. CONTANT,
“ THOS. GAUTHIER,	“ C. L. BOSSÉ
“ J. R. SAVIGNAC,	“ J. M. FORTIER,
“ GUST. PICHÉ,	“ E. M. ST. LOUIS,
“ CHS. DESMARTEAU,	“ C. E. DELORME,
“ G. BOIVIN,	“ C. H. CATELLI,
“ J. M. DUFRESNE,	“ G. W. PARENT,
“ J. B. A. LANCTOT,	“ S. COTÉ, SECRÉTAIRE.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE.

I

LE HAVRE DE MONTRÉAL.

La question vitale de l'augmentation des facilités de trafic dans notre port a encore été cette année l'objet des préoccupations de cette institution. Elle s'en est tenue au projet d'améliorations qu'elle a soumis au gouvernement fédéral dès 1887.

Le 23 janvier dernier, une résolution fut adoptée, protestant contre la construction d'un brise-lames en plein fleuve, vis-à-vis Montréal, contrairement à l'opinion exprimée par feu M. Page, ingénieur en chef des canaux du St-Laurent, et mentionné au plan dit "plan No. 6."

Le 25 février 1890, la Chambre de Commerce avait de plus refusé de prêter son concours à un projet d'amélioration des quais qui lui fut proposé par M. Seery. Malgré l'opposition de cette Chambre, le plan No. 6 fut adopté par le gouvernement fédéral avec quelques légères modifications.

Le conseil exprime l'espoir que les municipalités de la rive sud du St-Laurent feront parvenir au gouvernement leurs protestations contre la construction du brise-lames en question en temps propice, avant le commencement de l'exécution des travaux.

II

EXPOSITIONS PERMANENTES A MONTRÉAL.

En février 1890, un projet d'expositions perma-

nentes à Montréal dans le genre de celles qui existent à Toronto, fut soumis à la Chambre par M. Paterson. Comme l'exposé de ce projet n'était fait que verbalement, ce dernier fut invité à coucher ses idées par écrit, ce qu'il n'a pas encore fait.

Une compagnie s'est parait-il constituée régulièrement pour en arriver à créer définitivement l'institution des expositions permanentes à Montréal. Cette Chambre exprime l'espoir que les efforts de la compagnie en question aboutiront à quelque chose à la fois de pratique et de profitable.

III

TRANSPORT DES EFFETS DES ENTREPOTS D'EXAMEN DE LA DOUANE.

Une délégation de cette Chambre obtint, en février 1890, des compagnies de chemin de fer du Grand Tronc et du Pacifique que les colis examinés à la douane de Montréal fussent livrés sans frais additionnels par ces compagnies aux importateurs, après avis d'examen.

Il est à regretter que cette chose si désirable n'ait pas encore reçu son accomplissement. La Chambre de Commerce espère néanmoins que ces compagnies verront à remplir les promesses faites.

IV

NIVEAU DU FLEUVE.

La Chambre a demandé au ministre fédéral des travaux publics de vouloir bien faire examiner par les ingénieurs de son département le niveau du fleuve

entre Montréal et Sorel durant l'hiver de 1890, dans le but de connaître la cause des changements fréquents du niveau des eaux ; changements attribués par plusieurs personnes aux travaux que la commission du havre fait exécuter dans le port de Montréal. Cette demande de la Chambre de Commerce est encore sous la considération du gouvernement qui n'a encore pris aucune action.

La Chambre de Commerce croit de son devoir de réitérer sa demande au gouvernement de faire constater les variations du niveau de l'eau ainsi que leur cause, entre Montréal et Sorel, particulièrement du côté de la rive sud, et aussi en remontant le fleuve jusqu'à Beauharnois.

V

FERMETURE DES MAGASINS A BONNE HEURE.

La Chambre de Commerce a été priée d'intervenir dans la question de la fermeture des magasins à bonne heure le soir, et à favoriser une législation à cet effet. Sa réponse à cette demande d'intervention a été que, étant, en principe, en faveur du commerce libre, elle s'opposerait à toute restriction dans ce sens par l'action législative.

VI

NAVIGATION D'HIVER.

A la séance générale du mois de mars 1890, M. Charles Maine, ingénieur, attaché au département des Travaux Publics du Canada, a soumis une étude très approfondie, accompagnée de dessins sur la possibilité

de la navigation d'hiver entre Québec et Montréal. Cette étude de M. Maine fut donnée à la suite d'un rapport spécial préalable déposé à la séance du 25 février précédent.

Le projet de M. Maine est encore à l'étude.

La Chambre considère que l'exécution d'un semblable projet serait très coûteuse. Elle est toutefois d'opinion que le gouvernement devrait en faire la tentative dans l'intérêt général du pays, ou tout au moins encourager par une subvention ceux qui seraient tentés de le faire.

VII

PONT SUR LE ST. LAURENT.

C'est un vaste projet auquel cette Chambre a donné et donne encore beaucoup d'attention.

L'année dernière, des démarches actives furent faites auprès du parlement fédéral pour obtenir une charte constituant une compagnie qui doit se charger de la construction de ce pont. Elles ont été couronnées de succès.

En outre, des démarches sont faites pour en arriver à obtenir des autorités fédérales et provinciales une subvention en faveur de cette entreprise qui devra produire d'immenses résultats pour le commerce de Montréal.

Un comité spécial a été chargé d'étudier ce projet et de rechercher toutes les informations tendant à en démontrer l'utilité.

De nombreuses correspondances ont été entamées par ce comité dont les travaux ne sont pas encore complétés.

La Chambre de Commerce regrette beaucoup l'indifférence manifestée par les municipalités intéressées à promouvoir cette entreprise, et les retards apportés par ces mêmes municipalités à répondre aux questions qui leur ont été adressées.

VIII

LA LIBRE NAVIGATION DES CANAUX DU ST-LAURENT.

Le 25 février 1890, la Chambre de Commerce a renouvelé auprès du gouvernement fédéral, sa demande déjà formulée à plusieurs reprises les années précédentes, de rendre libre la navigation des canaux du St-Laurent dans le but de faciliter une meilleure concurrence dans le transport par les voies canadiennes des produits de l'Ouest vers l'Atlantique.

Cette question est considérée par la Chambre de Commerce comme étant une de celles qui doivent attirer le plus l'attention des hommes d'Etat du Canada, et elle insiste pour qu'il soit fait droit à cette demande légitime du commerce.

IX

INSPECTION DES CUIRS.

Un projet de loi a été soumis au parlement fédéral en mars 1890, dans le but de rappeler la clause 99 de la loi d'inspection des cuirs. Une délégation de cette Chambre se rendit auprès des autorités fédérales et obtint que la clause en question fut maintenue.

Dans l'opinion de cette Chambre cette clause est considérée comme favorable au commerce des cuirs.

SERVICE DES TRAMWAYS DE LA VILLE.

Ce service a donné depuis longtemps et donne encore des sujets nombreux de plainte de la part du public, et à sa séance du 11 mars 1890, le conseil adopta la résolution suivante :

Résolu :—“ Que cette Chambre est d'opinion que le temps est arrivé pour le conseil de ville de Montréal d'étudier sérieusement l'opportunité d'acquérir la propriété de la compagnie des chars urbains, afin d'assurer au public un service plus efficace.

Cette résolution a été communiquée en temps voulu au greffe de la municipalité qui, suivant sa louable habitude, n'en a pas accusé réception.

La Chambre espère cependant que la municipalité de Montréal finira par procurer aux contribuables un service de tramways qui ne donnera pas lieu aux mêmes plaintes.

XI

LES INONDATIONS A MONTRÉAL.

Un comité d'ingénieurs fut formé, en mars 1890, pour étudier à fonds la question des inondations, et les moyens de les prévenir.

Cette question se rattache à celle de la navigation d'hiver, au moyen d'un chenal libre en toutes saisons.

La Chambre considère que les moyens actuels sont insuffisants pour prévenir les dommages causés par la crue des eaux du St. Laurent au printemps.

La question est encore cependant à l'étude.

XII

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAMBRE.

Les documents et livres de la Chambre de Commerce ont augmenté en nombre cette année. Grâce à l'obligeance de M. Delorme, greffier du parlement provincial, la Chambre est aujourd'hui en possession d'un nombre respectable de livres bleus et autres documents publics d'une grande utilité.

La Chambre espère que les autorités fédérales voudront bien la placer sur la liste des institutions qui reçoivent les livres bleus et autres documents officiels.

XIII

L'IMPOT SUR LES ENCHÈRES DE COMMERCE.

Depuis trois ans la Chambre de Commerce demandait aux autorités provinciales d'abolir l'impôt de un pour cent sur les enchères de commerce. Enfin cet impôt a été enlevé, et le 11 mars 1890, le Conseil de cette Chambre votait à l'unanimité une résolution remerciant le gouvernement de la Province de Québec d'avoir enfin cédé aux vœux de cette Chambre.

XIV

FERMES EXPÉRIMENTALES.

La Chambre de Commerce s'est adressée au gouvernement fédéral, en mars 1890, pour en obtenir l'établissement d'une station agricole expérimentale dans la Province de Québec. Jusqu'au commencement de l'année 1890, les autorités fédérales ne manifestè-

rent aucune disposition dans ce sens. La presse officielle annonçait dernièrement l'intention du gouvernement d'établir bientôt cette station agricole.

Rien n'a encore été fait. Cependant la Chambre de Commerce croit devoir réitérer aujourd'hui sa demande.

XV

LA SURINTENDANCE DES PILOTES.

L'Association des Pilotes de la Province de Québec ayant demandé au gouvernement fédéral, par requête, la nomination d'un surintendant des pilotes du fleuve, la Chambre de Commerce crut devoir, après avoir mûrement étudié la question, appuyer vigoureusement cette demande, qu'elle considérait être faite non seulement dans l'intérêt des pilotes, mais également dans celui de la navigation du fleuve en général.

La Chambre de Commerce espère que le gouvernement fédéral ne laissera pas l'année s'écouler sans faire pleinement droit à la demande des pilotes.

XVI

ECOLES DU SOIR.

Le Conseil de la Chambre de Commerce a fait preuve d'esprit de progrès, en donnant une médaille d'or comme récompense aux écoles du soir, à titre d'encouragement.

Le Conseil de la Chambre de Commerce a lieu de croire que cette médaille, comme toute autre contribution publique pour le même objet, a dû être donnée lors de la distribution des récompenses, l'année der-

nière, attendu qu'elle avait nommé un délégué à cette fin.

Il est à regretter toutefois que la direction des écoles du soir n'ait pas jugé opportun de faire connaître à la Chambre de Commerce le nom de la personne à laquelle cette médaille a été décernée.

XVII

LÉGISLATION NOUVELLE SUR LES BANQUES.

Le parlement fédéral, à la dernière session, a passé une loi modifiant la loi générale des banques, de manière que celles-ci garantissent, au moyen d'un dépôt fait entre les mains du gouvernement, la pleine valeur de leurs billets en circulation.

Cette loi pourvoit également à ce que les billets en circulation des banques incorporées aient valeur au pair dans tout le Canada.

Cette loi est considérée comme une des meilleures lois financières connues.

La Chambre de Commerce profite de l'occasion pour féliciter le gouvernement fédéral de son initiative à ce sujet.

XVIII

ARBITRAGE ENTRE PATRONS ET OUVRIERS

La Chambre de Commerce s'est beaucoup préoccupée des moyens les plus propres de prévenir les conflits entre patrons et ouvriers.

Des ouvertures sérieuses ont été faites auprès des associations ouvrières de Montréal, pour l'établissement d'un tribunal d'arbitrage conjoint.

La correspondance échangée fait voir que les ouvertures de la Chambre de Commerce ont été bien accueillies.

La question est encore à l'étude.

La Chambre de Commerce sera toujours heureuse néanmoins de prêter son concours pour maintenir la bonne harmonie qui règne actuellement entre le capital et le travail.

XIX

TRANSPORT DES BESTIAUX.

Une des plus graves questions qui se soit présentées devant la Chambre de Commerce a été celle du transport des bestiaux.

Cette question est encore vivement agitée dans le public et fait l'objet des préoccupations non seulement des exportateurs, mais des autorités elles-mêmes.

Le deux avril 1890 la résolution suivante fut adoptée :—

“ Considérant qu'il est de la plus haute importance pour le commerce de Montréal pour faciliter le transport des animaux par les lignes transatlantiques ;

“ Considérant que cette exportation se fait déjà par Sarnia et Island Pond, en route pour les Etats-Unis, sans inconvénient pour les provinces d'Ontario et de Québec qui sont ainsi traversées dans toute leur longueur ;

Résolu :—“ Que l'honorable ministre d'agriculture fédéral soit prié d'autoriser l'importation en transit *via* Montréal des bœufs venant des Etats-Unis, en les isolant, toutefois, dans le port d'embarquement, afin d'éviter tout danger de contagion pour les animaux du pays.”

L'Association des exportateurs de bestiaux s'étant adressée à la Chambre de Commerce pour obtenir son concours, la résolution suivante fut adoptée à une réunion subséquente :

“ Conformément à la proposition faite par l'Association des exportateurs de bestiaux, cette Chambre est d'opinion que l'installation de grandes cours pour la réception des bestiaux, dans le voisinage immédiat de la baie d'Hochelaga, en faciliterait l'embarquement à bord des vapeurs transatlantiques et mettrait fin aux inconvénients dont souffre actuellement l'exportation des bestiaux.”

Le 3 septembre 1890, un comité fut nommé pour inviter les exportateurs d'animaux et les représentants des compagnies de transport à discuter cette question d'exportation des bestiaux, et, en effet, une rencontre eut lieu entre ce comité et les personnages plus haut mentionnés.

Le résultat de ces démarches fut d'obtenir que le maire de la cité de Montréal convoqua, le 3 octobre dernier, dans ses bureaux, à l'Hôtel de ville, l'Association des exportateurs de bestiaux, les gérants des compagnies de transport transatlantique et ceux des compagnies de chemins de fer.

La question des facilités à donner dans le transport des bestiaux fut encore discutée à fond et très au long à cette réunion. Toutes les personnes présentes admirèrent la nécessité d'améliorer au plus tôt ces facilités ; mais l'assemblée se dispersa sans en arriver à aucune solution pratique.

Actuellement encore le public est saisi de cette question.

Cette Chambre espère que les autorités lui donneront d'autant plus d'attention, que l'on a cherché, dans les ports d'Ecosse et d'Angleterre à nuire au commerce d'exportation des bestiaux canadiens, aujourd'hui un des plus considérables de Montréal, en se servant du prétexte que ces bestiaux contractaient des germes de maladies à leur embarquement dans notre port.

XX

CHEMIN DE FER DE LA RIVE SUD.

Le 8 d'avril 1890, la Chambre de Commerce demanda au gouvernement fédéral, au lieu de subventionner une voie ferrée qui, partant de Ste Hyacinthe se rendrait à Arthabaska, de favoriser de préférence la ligne projetée entre Sorel et Lévis, longeant la rive sud.

Une subvention a été cependant accordée à cette dernière ligne lors de la session du parlement fédéral en 1890.

Cette subvention a été jugée insuffisante, et la résolution fut transmise à l'honorable Ministre des Chemins de fer, à Ottawa :

Résolu :—“ Que cette Chambre prie l'honorable ministre des Chemins de fer de bien vouloir référer au mémoire de la convention de Nicolet et de faire droit à la demande contenue dans ce mémoire en accordant au chemin de fer de la Rive Sud un octroi, au moins égal à celui accordé aux autres lignes, et ce en plus des \$37,500 proposées pour les ponts des rivières de Nicolet et de St. François et des \$40,000 proposées pour la partie de la ligne qui s'étend de St. Lambert à Sorel.”

La Chambre de Commerce est déterminée de continuer l'agitation en faveur de ce chemin de fer qu'elle considère comme une question vitale pour les intérêts des comtés de la Rive Sud du fleuve St. Laurent.

XXI

NOUVEAU LOCAL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Au mois de mai 1890, le Conseil de la Chambre de Commerce obtint de la compagnie d'assurance "New York Life Insurance Company" à des conditions extrêmement avantageuses la location de deux chambres dans sa bâtisse sur la Place d'Armes.

Le nouveau local situé dans le quartier des banques et du haut commerce est très avantageux pour favoriser les rencontres des membres de cette Chambre.

Avant de quitter son ancien local, sur la rue St. Gabriel, le Conseil vota des remerciements, à MM. F. D. Shallow & Cie pour l'hospitalité généreuse qu'ils avaient donnée à la Chambre pendant près de dix-huit mois dans les bureaux du "Moniteur du Commerce."

XXII

LES PÊCHERIES.

Durant la dernière session, l'honorable ministre des pêcheries du Canada, ayant demandé à cette Chambre son opinion sur certaines modifications éventuelles relativement à la loi des pêcheries, sa demande fut référée à la commission chargée des huiles et poissons, et le 21 avril le rapport de cette commission fut déposé

• devant la Chambre par M. L. E. Morin, sr., rapporteur de la commission. Ce rapport se lit comme suit :

“ Que depuis quelques années, le commerce de harengs qui aurait dû augmenter sensiblement en proportion des facilités de communication et du progrès des autres industries du pays a considérablement diminué dans le district de Montréal et est en plein mouvement rétrograde depuis deux ans surtout.

“ Que la diminution de ce commerce est attribuée à la négligence avec laquelle on prépare ce poisson et aux fraudes trop souvent répétées qui se commettent dans le cours ordinaire des affaires, tant sous les fausses représentations des qualités et des quantités, que par l'imperfection de fabrication des colis et leur insuffisance pour contenir et préserver en bonne condition la marchandise qu'ils couvrent, fraudes qui ont fini par dégouter le commerce et dont le résultat était souvent une perte pécuniaire toujours trop considérable pour les victimes.

“ Que la législation qui a rappelé la clause de l'inspection obligatoire, toute imparfaite qu'elle était, a été un peu rétrograde et ses résultats se font aujourd'hui sentir d'une manière tangible.

“ Cette Chambre est d'opinion qu'il aurait mieux valu amender la loi en abolissant l'inspection dans les grandes villes où l'expérience a prouvé qu'elle ne pouvait se faire faute de facilités, et qu'avec de grandes dépenses, et que les lieux où elle devrait se faire étaient là où les salaisons sont établies, mais à cette condition que les inspecteurs ou leurs députés feraient consciencieusement et scrupuleusement leur devoir et

ne seraient pas inspecteurs pour prélever seulement les honoraires attachés à la position comme il arrivait trop souvent autrefois.

“ Que dans l'opinion de cette Chambre le gouvernement, dont la politique depuis quelques années a été une politique de protection, aurait dû étendre cette dernière aux pêcheurs aussi bien qu'aux autres industries du pays, en exigeant que le poisson étranger, qui venait faire une rude concurrence aux productions des pêcheries du Canada, fut soumis à une même inspection que les produits de l'industrie Canadienne.

“ Qu'à l'exemption de l'inspection du hareng de la provenance de Terre-Neuve et à l'abolition de la clause obligatoire de l'inspection, on doit aujourd'hui la diminution du commerce dans ce district par le fait que, ne distinguant pas toujours la production terre-neuvienne de la production canadienne, on rejette maintenant les deux indistinctement.

“ Cette Chambre désirant fournir son humble concours au rétablissement et à l'amélioration d'un commerce à la fois important et lucratif s'il était fait dans les conditions voulues, après communication du rapport des délégués en Europe, M. M. Gunn et M. G. McLeod, elle concourt pleinement dans les recommandations suivantes du rapport :—

1o. De changer entièrement le mode de préparer le hareng tel qu'il existe, et d'adopter celui d'Ecosse, et pour cela faire venir des experts dans le tranchage, la salaison et l'encaquetage du hareng, tel que recommandé dans le rapport et qui aurait mission d'enseigner à nos pêcheurs comment on fait ces choses en Ecosse.

20. De changer les colis tel que recommandé et de défendre l'encaquetage du hareng dans d'autres quarts que ceux qui seraient spécifiés dans la loi, et tel que suggéré par les délégués.

“ Cette Chambre recommande d'une manière spéciale l'adoption des recommandations contenues dans le chapitre qui a trait aux harengs étrangers de qualité plus ou moins discutable, de provenance en partie de Terre-Neuve, qui sont jetés sur le marché canadien et qui sont la cause première de la décadence du commerce du hareng pour les raisons données par les délégués, à savoir : ‘ Que les fournisseurs de marchandises, pour rentrer dans leurs avances, acceptent n'importe quoi en fait de poisson, du moment qu'ils peuvent faire rentrer ces avances, complètement indifférents si le commerce de la localité où on expédie ce poisson devra en souffrir ou non, du moment que ces marchandises s'en trouveront libérés d'une manière quelconque, ce qui amène les résultats désastreux que nous connaissons.’

“ Cette Chambre ne peut terminer ce rapport sans reconnaître la sagesse du gouvernement en envoyant des délégués en Europe pour étudier sur les lieux une industrie aussi importante que celle de la pêche au hareng qui a fait la richesse de la Hollande, de l'Ecosse et de la Norvège. Elle regrette que des instructions n'aient pas été données aux délégués de se rendre en Norvège et d'y étudier comment on y prépare la morue pour les différents marchés du monde, car si l'industrie du hareng a l'importance qu'on lui donne, elle pâlit vis-à-vis celle de la morue.”

Ce rapport qui précède a été transmis à Ottawa, au ministre des pêcheries.

XXIII

STATISTIQUES DU TRAVAIL ET DE L'AGRICULTURE.

A la session de 1890 du Parlement Fédéral, le gouvernement a obtenu une loi pour l'établissement d'un bureau de statistiques du travail et de l'agriculture.

Cette loi est encore à l'état de lettre morte. Elle était pourtant utile et sa mise en vigueur sera d'un grand profit pour l'industrie et l'agriculture du pays.

La Chambre de Commerce ose espérer que le gouvernement mettra cette loi à exécution en se servant du prochain recensement comme base de données.

XXIV

AFFAIRE LE BOURDAIS.

Grâce aux démarches persistantes du Haut Commissaire à Londres, sur les instances de la Chambre de Commerce, les frères Le Bourdais, dont l'aventure a déjà été mentionnée dans le rapport de l'année dernière, avaient un terme de leur emprisonnement réduit de dix ans à un an.

Ces malheureux marins sont revenus au Canada au mois de mai l'année dernière.

XXV

IMPOTS SUR LES ORNEMENTS D'ÉGLISE.

Les importateurs d'ornements d'église ayant eu à se plaindre de quelques surcharges en douane, firent part de leurs plaintes à la Chambre de Commerce.

Pour mieux se rendre compte de la question et pou-

voir procéder à une enquête, la Chambre leur demanda de produire un mémoire détaillé de leurs griefs, lequel mémoire est encore à venir.

XXVI

LES ÉTAUX PRIVÉS DES BOUCHERS.

Les propriétaires d'étaux privés de boucheries se sont adressés à cette Chambre pour en obtenir son appui dans une demande de réduction de la taxe qui leur est imposée par les règlements municipaux, et le 1er octobre 1890, une résolution fut adoptée, demandant au Conseil de Ville de Montréal de diminuer l'imposition dans l'intérêt des consommateurs et du commerce.

Le Conseil de Ville ne s'est pas encore prononcé en faveur de la réduction demandée.

XXVII

LES QUAIS PUBLICS.

La Chambre de Commerce de Québec ayant démontré au Conseil de la Chambre de Commerce du district de Montréal, la nécessité d'un quai neuf à la Quarantaine de la Grosse Ile, il fut résolu d'appuyer cette demande auprès du gouvernement fédéral.

La Chambre de Commerce a appuyé aussi la requête des citoyens de Longueuil, demandant l'élargissement du quai nouveau, construit en cette localité. Cette requête a été présentée par le président de cette Chambre au Ministre des Travaux Publics qui lui fit un accueil favorable.

Il y a lieu de croire que l'élargissement demandé sera fait dans le courant de l'été prochain.

XXVIII

L'ASSOCIATION DES TANNEURS DE QUÉBEC.

L'association des tanneurs de Québec avait déposé devant cette Chambre une plainte écrite contre les inspecteurs de peaux vertes de Montréal, auxquels elle reprochait certaines actes de partialité dont souffrait le commerce des cuirs à Québec.

Il fut procédé à une enquête sur cette plainte et la réponse des inspecteurs accusés a été transmise à la Chambre de Commerce de Québec. L'affaire en est restée là.

XXIX

SESSIONS DES TRIBUNAUX PENDANT LES VACANCES.

La Chambre de Commerce de Québec ayant demandé d'être appuyée dans les démarches qu'elle désirait faire pour obtenir des séances des tribunaux durant les vacances de juillet et août, le conseil de la Chambre de Commerce de Montréal adopta, le 12 septembre, une résolution concourant dans les vues précitées.

XXX

COMMERCE DES ŒUFS.

L'idée ayant été émise qu'il serait opportun d'imposer un droit d'entrée sur les œufs venant des États-Unis sur notre marché, la Chambre de Commerce

invita les exportateurs de ce produit à la rencontrer le 17 octobre, et en effet, à cette date, les messieurs suivants se présentaient devant cette Chambre : MM. Chs. Langlois, George Waite, Daniel Hislop, J. A. Vaillancourt, Wm. Meldrum.

Il fut démontré par ces messieurs que, à une certaine époque de l'année, près de 1,000,000 de douzaines d'œufs étaient importés des Etats-Unis et que cette importation avait pour effet de nuire beaucoup aux producteurs canadiens et aux intermédiaires entre la production et la consommation ; l'opinion des intéressés étant qu'il serait opportun de charger d'un droit de cinq cents par douzaine les œufs importés des Etats-Unis.

Le conseil suggéra que l'association des commerçants d'œufs se réunisse le plus tôt possible dans le but de faire part de ses vues au gouvernement fédéral à ce sujet, et il fut décidé que la Chambre de Commerce favoriserait dans le temps nécessaire la taxe proposée sur les œufs importés.

XXXI

COMMERCE DU FOIN.

Le tarif McKinley par l'imposition de quatre dollars par tonne ayant rendu impossible l'exportation profitable du foin aux Etats-Unis, cette Chambre est d'opinion que les commerçants de foin canadien pourraient avec avantage rechercher un débouché sur les marchés anglais, mais qu'ils devraient pour cela modifier le mode actuel de presser le foin de manière à réduire le volume des balles et diminuer de cette façon les frais de transport.

XXXII

MEMBRES A VIE.

La Chambre de Commerce a créé une classe de membres à vie dans ses registres.

Les deux premiers membres à vie dans cette classe furent Sir Donald Smith, représentant de Montréal Ouest à la Chambre des Communes du Canada et M. J. X. Perrault, président honoraire de cette Chambre.

XXXIII

LES DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Il a été représenté à cette Chambre que les annonces publiques exigées dans les cas de dissolutions commerciales étant insuffisantes pour la garantie des créances contre les sociétés dissoutes, et le 5 novembre 1890, la résolution suivante fut adoptée.

“ Considérant que dans un grand nombre de faillites, les créanciers de bonne foi constatent, au moment de la liquidation, que les associés les plus solvables dans une société commerciale ne font plus partie de cette société, depuis un certain temps, bien que la raison sociale n'ait pas été changée ;

“ Considérant que l'article de la loi qui exige la publication dans un papier-nouvelles des changements qui peuvent ainsi surveir est absolument insuffisant pour que les créanciers intéressés soient avertis et mis en demeure de se protéger dans leurs relations de commerce avec les sociétés renouvelées.

Résolu :—Que cette Chambre prie l'honorable pro-

cureur général de la province de Québec de bien vouloir présenter à la législature durant sa présente session l'amendement suivant à l'article en question :
 “ Et il sera du devoir du greffier des tutelles de com-
 “ muniquer une copie de l'annonce des dissolutions à
 “ tous les créanciers depuis douze mois de la société
 “ dissoute, dont la liste assermentée devra être four-
 “ nie en même temps que la déclaration de la société
 “ nouvelle par les membres de la société dissoute.”

XXXIV

LOI DE FAILLITE.

La Chambre de Commerce de Montréal a été saisie l'année dernière d'une série d'amendements à la loi de faillite proposée par la Chambre de Commerce de Québec dans le but de modifier la procédure en liquidation des biens des insolubles.

Notre Chambre de Commerce n'a pas cru devoir prendre en considération ces suggestions, attendu qu'elles étaient déjà dans le domaine de la pratique quotidienne à Montréal.

La Chambre de Commerce néanmoins a mis à l'étude un projet de mode de liquidation économique des successions des faillis, et elle s'occupe encore actuellement de cette question.

XXXV

AFFRANCHISSEMENT DES LETTRES.

Au mois de novembre 1890, la Chambre de Commerce adopta une résolution par laquelle elle deman-

daît au ministre fédéral des postes de réduire à deux cents l'affranchissement des lettres par tout le Canada en l'assimilant par là à l'affranchissement postal des Etats-unis.

L'affranchissement postal en Canada est depuis longtemps le sujet des études au ministère des postes à Ottawa, et il est à présumer qu'avant longtemps les autorités accorderont cette amélioration au commerce du pays.

XXXVI

PAVAGE DES RUES A MONTRÉAL.

Cette Chambre ayant constaté le succès des pavages en bois au point de vue du trafic des articles pesants du commerce et de l'économie dans l'entretien des voitures, etc., a cru devoir recommander au conseil municipal de Montréal d'étendre ce système de pavage à toute la ville.

En présentant son rapport au public, la Chambre de Commerce croit de son devoir d'attirer de nouveau l'attention des autorités de cette ville sur les avantages indiscutables des pavages en bois pour le commerce de notre ville.

XXXVII

ELARGISSEMENT DE LA RUE NOTRE-DAME.

Vu l'importance de cette artère principale, la Chambre a demandé au conseil de ville de Montréal d'en presser l'élargissement depuis le carré Chaboillez jusqu'aux limites ouest de la ville.

Malgré le désir de cette partie de Montréal, le conseil Municipal a renvoyé à l'année 1892 l'exécution de cette amélioration pourtant si nécessaire.

XXXVIII

SALAIRE DES EMPLOYÉS PUBLICS.

Un projet de loi ayant été soumis au parlement provincial, dans le but de rendre insaisissable le salaire des employés civils de la province de Québec, la Chambre de Commerce adressa au Procureur Général sa protestation contre cette législation sous la forme de la résolution suivante :

“ Considérant qu'il est contre l'intérêt du commerce que les salaires des employés civils soient déclarés insaisissables et de créer de la sorte une classe privilégiée de débiteurs exempts de payer leurs justes dettes, bien que jouissant de salaires considérables payés par l'état et les municipalités.

Résolu :—Que cette Chambre proteste contre l'adoption, par le parlement de Québec, du projet de loi soumis à ses délibérations dans ce but et prie les représentants de Montréal de s'opposer de tous leurs pouvoirs à une législation aussi immorale.

La Chambre de Commerce constate avec satisfaction que ce projet de loi a été retiré dès les premières délibérations.

XXXIX

MGR LABELLE

La Chambre de Commerce ayant appris avec un

extrême regret la mort de Monsignor Labelle, l'apôtre de la colonisation, adopta la résolution suivante :

* *Résolu* :—Que cette Chambre regrette vivement le décès de Mgr Labelle, dont les travaux de colonisation ont contribué si largement au progrès matériel de la province de Québec et dont la vie toute entière a été consacrée aux meilleurs intérêts du pays.

XL

DIVERS

Un nombre d'autres questions ont attiré l'attention et fait le sujet des études de cette Chambre, entre autres le transfert des consulats généraux à Montréal, et seront traitées dans le cours de l'année prochaine.

Il est à remarquer que le consulat général d'Espagne est maintenant fixé à Montréal.

QUELQUES STATISTIQUES.

SITUATION COMPARATIVE DES BANQUES DU CANADA AU 31 DÉ-
CEMBRE 1890, POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES.

PASSIF DES BANQUES.

	1888.	1889.	1890.
Janvier.....	\$151,880,736	\$171,846,114	\$166,583,872
Février.....	151,832,685	120,265,779	165,926,624
Mars.....	151,631,693	171,399,015	167,564,544
Avril.....	154,942,544	172,701,630	168,522,521
Mai.....	156,842,356	173,358,438	169,684,912
Juin.....	166,344,852	175,062,257	174,501,421
Juillet.....	167,211,458	173,934,107	173,925,855
Août.....	168,715,568	171,860,166	174,480,184
Septembre.....	171,240,690	177,316,996	178,264,107
Octobre.....	175,506,048	175,049,311	181,714,830
Novembre.....	175,378,989	171,877,016	178,485,619
Décembre.....	176,360,938	171,684,384	178,826,551

ACTIF DES BANQUES.

	1888.	1889.	1890.
Janvier.....	\$231,314,704	\$251,015,121	\$247,403,915
Février.....	231,448,089	250,435,104	246,289,761
Mars.....	232,085,295	252,146,104	248,709,510
Avril.....	235,389,608	253,859,912	250,174,578
Mai.....	235,674,146	524,283,089	250,161,546
Juin.....	244,975,223	255,765,631	254,628,694
Juillet.....	246,177,887	254,611,285	254,648,953
Août.....	247,871,200	253,011,902	256,084,445
Septembre.....	251,024,434	258,483,038	269,700,598
Octobre.....	255,918,981	256,719,400	264,825,212
Novembre.....	254,823,186	252,979,689	260,791,284
Décembre.....	255,348,112	252,166,663	260,137,157

ESCOMPTEES.

	1888.	1889.	1890.
Janvier.....	\$137,094,051	\$144,314,952	\$149,335,211
Février.....	136,341,495	145,959,622	149,601,333
Mars.....	139,616,346	149,733,539	152,317,486
Avril.....	138,546,438	150,186,470	152,069,707
Mai.....	137,766,265	149,464,842	152,095,151
Juin.....	137,409,008	149,798,597	153,081,973
Juillet.....	136,144,067	148,768,284	150,820,722
Août.....	138,210,045	147,351,010	151,234,334
Septembre.....	140,876,917	149,154,645	153,145,549
Octobre.....	143,268,322	150,863,918	153,042,233
Novembre.....	144,851,944	151,025,636	153,535,370
Décembre.....	145,750,485	150,422,602	153,236,184

PRÊTS AUX CORPORATIONS INDUSTRIELLES.

	1888.	1889.	1890.
Janvier	\$15,256,755	\$19,056,450	\$23,891,503
Février	16,468,374	19,396,022	23,850,180
Mars	16,666,140	19,725,866	23,265,898
Avril	17,866,234	19,964,028	23,466,479
Mai	19,232,215	21,888,904	24,446,286
Juin	18,042,302	22,043,991	24,619,704
Juillet	17,305,375	21,899,487	25,278,225
Août	18,462,922	21,672,251	24,306,823
Septembre	18,694,390	22,421,952	25,058,150
Octobre	19,166,518	23,470,131	26,266,362
Novembre	18,509,739	23,879,888	27,594,418
Décembre	19,252,232	23,209,430	27,268,006

DÉPÔTS PUBLICS.

	1888.	1889.	1890.
Janvier	\$106,351,330	\$120,426,171	\$123,878,199
Février	156,392,985	120,294,709	123,662,728
Mars	106,872,337	120,666,839	123,809,854
Avril	109,637,050	122,015,840	125,337,669
Mai	111,743,577	123,961,446	126,069,248
Juin	112,850,099	123,655,414	128,631,452
Juillet	115,481,891	123,233,211	131,265,752
Août	118,303,870	121,914,632	130,952,014
Septembre	116,971,294	124,767,764	132,434,753
Octobre	117,875,792	124,710,478	135,718,094
Novembre	119,355,827	124,474,519	133,138,388
Décembre	121,878,438	126,243,755	133,933,528

Réserves. Capital payé. Circulation.

	1890.	1890.	1890.
Janvier	\$20,436,392	\$60,379,479	\$30,879,961
Février	20,559,333	60,196,603	30,267,074
Mars	20,565,333	60,204,019	31,704,281
Avril	20,570,333	60,332,641	30,671,938
Mai	21,034,034	59,567,149	30,831,914
Juin	21,094,034	59,569,764	32,059,177
Juillet	21,134,034	59,634,914	31,167,628
Août	21,499,034	59,881,243	32,718,363
Septembre	21,524,034	59,932,698	35,522,319
Octobre	21,573,534	59,993,380	36,480,649
Novembre	21,603,654	60,013,485	36,344,456
Décembre	21,940,369	60,057,235	35,006,274

É-

872
624
544
521
912
421
855
184
107
830
619
551915
761
510
578
546
694
953
445
598
212
284
157211
333
486
707
151
973
722
334
549
233
370
184

EXPORTATION DU BEURRE ET DU FROMAGE.

Autant que l'on a pu s'en rendre compte, les exportations de fromage du port de Montréal ont été comme suit durant les trois dernières années :

	Nombre de boîtes.		
	1888-89	1889-90	1890-91
Montréal, mai à novembre 1890.....	1,138,575	1,157,854	1,403,604
<i>Viâ</i> Portland, nov. 1890 à avril 1891....	109,923	190,538	228,094
<i>Viâ</i> New-York et Boston, novembre 1890 à avril 1891.....	104,225	109,021	64,167
Ouest, <i>viâ</i> Suspension Bridge (Niagara)	70,575	33,400	104,232
Total.....	1,422,428	1,511,664	1,800,097
Moins le fromage américain.....	105,500	143,600	175,000
Total.....	1,316,928	1,368,064	1,625,057

VALEUR DES ARTICLES IMPORTÉS EN CANADA EN 1890

Pays d'où importés.	Effets imposables	En fran- chise	Total	Droits perçus	
				\$	cts.
Grande-Bretagne.....	\$ 33,267,721	\$ 10,122,520	\$ 43,390,241	\$ 9,576,965	75
Etats-Unis.....	30,575,397	21,716,576	52,291,973	8,126,625	23
France.....	2,203,055	412,547	2,615,602	957,312	22
Allemagne.....	3,457,051	321,632	3,778,993	1,165,158	67
République Argentine.....		25	25		
Australie.....	1,057	204,327	205,384		219 85
Autriche.....	197,040	50	197,090	58,418	36
Belgique.....	547,835	173,497	721,332	150,349	40
Bésil.....	687,121	76,983	764,104	373,782	25
Afrique Anglaise.....	120	57,643	57,763		60 48
Guyane do.....	208,514	3,607	212,121	184,565	31
Etats de l'Amérique Centrale.....		25,758	25,758		
Chine.....	416,239	425,385	841,624	193,150	37
Danemark.....	1,075	1,252	5,327		249 50
Indes Orientales an- glaises.....	159,758	32,198	182,956	26,587	13
do hollandises..	240,323	4,064	244,387	158,098	22
Egypte.....	106		106		109 00
Grèce.....	136,798		136,798	42,923	17
Hollande.....	286,433	135,834	422,267	906,261	40
Islande.....	219	54	273		17 15
Italie.....	114,384	49,102	163,386	37,938	11
Japon.....	69,185	1,189,256	1,258,441	23,801	13
Ile Maurice.....	54,810		54,810	37,501	31
Mexique.....	161	206	367		247 35
Terreneuve.....	9,094	460,617	469,711	3,386	14
Norvège et Suède....	11,941	7,205	19,146	3,192	52
Nouvelle-Zélande....	2	10	12		0 51
Perse.....	10		10		2 00

Portugal	73,290	10,744	84,034	36,528 91
Possessions portugai- ses en Afrique.....	121	121	59 30
Russie	7,692	5	7,697	1,241 80
Saint-Pierre.....	1,895	8,639	10,534	1,408 35
Iles Sandwich.....	30	32	62	4 80
Siam.....	43,144	43,144	7,550 42
Espagne	315,275	7,231	322,506	170,028 66
Possessions espagno- les, toutes autres..	639,918	1,354	641,273	411,957 77
Suisse.....	316,363	160	316,523	79,331 47
Turquie.....	186,384	5,283	191,667	54,505 27
Antilles anglaises..	1,091,164	126,303	1,217,467	298,166 22
do danoises.....	15,279	17	15,296	2,866 45
do hollandaises..	1,697	228	1,925	338 17
do françaises....	9,677	5,410	15,087	4,582 46
do espagnoles....	1,766,039	6,984	1,773,302	917,636 31
Vénézuéla.....	66,250	66,250
Etats-Unis de la Co- lombie.....	1,587	1,587	717 22
Possessions françai- ses en Afrique....	281	281	293 30
Droits additionnels perçus en vertu de l'article 8, 49 Vic., chap. 32.....	7,089 94
Total.....	77,106,286	35,659,298	112,765,584	23,921,233 75

La valeur totale des exportations de marchandises
du Canada à l'étranger pour 1890 se repartit comme
suit :

Grande-Bretagne.....	\$48,353,694
Etats-Unis.....	35,160,956
France,	278,552
Allemagne,.....	507,143
République Argentine.....	763,134
Australie.....	471,028
Belgique.....	41,814
Bésil.....	352,171
Afrique Anglaise.....	22,597
Honduras Anglais.....	2,200
Etats de l'Amerique Centrale.....	1,000
Chine.....	34,926
Chili.....	132,354
Indes Orientales Anglaises.....	9,038
Gibraltar.....	3,403
Hollande.....	1,042

Hong-Kong	7,254
Italie	81,059
Japon	26,825
Madère	12,381
Mexique	9,500
Terreneuve	1,185,739
Nouvelle-Zélande	19,679
Norvège et Suède	380,696
Portugal	207,777
Possessions portugaises en Afrique	10,442
Pérou	36,922
Roumanie	381
Russie	10,250
Saint-Pierre	184,782
Iles Sandwich	13,235
Espagne	69,788
Possessions espagnoles en Afrique	13,421
Suisse	400
Turquie d'Asie	500
Uruguay	37,384
E.-U. de Colombie	13,363
Antilles--	
Anglaises	1,493,446
Danoises	44,334
Françaises	9,314
Espagnoles	1,171,650
Haïti	397
Guyane Anglaise	193,117
" Danoise	6,472
" Française	4,270
• Iles Samoa	7,465
Total	\$91,387,295

RÉCAPITULATION DES EXPORTATIONS.

	Provenance canadienne.	Provenance étrangère.	Total.	Droit.
Produits des mines	\$ 4,855,757	\$ 270,374	\$ 5,126,131	
" des pêcheries	8,461,906	62,602	8,524,508	
" de la forêt	26,179,126	1,110,128	27,289,254	\$93,674.32
Animaux et leurs produits	25,106,995	1,523,677	26,630,672	
Produits agricoles	11,908,030	5,337,545	17,245,575	
Manufactures	5,741,184	646,880	6,388,065	
Divers articles	82,506	100,575	183,081	
Total	82,335,514	9,051,781	91,387,295	
Monnaies et lingots		2,439,782	2,439,782	
Quantité évaluée dont il n'a pas été fait rapport aux ports de l'intérieur	2,922,072		2,922,072	
Grand total	\$85,277,586	\$11,491,563	\$96,749,149	\$93,674.32

EXPORTATIONS CANADIENNES EN ITALIE.		IMPORTATIONS CANADIENNES D'ITALIE.	
1873.....	\$177,232	1873.....	\$ 52,425
1874.....	190,212	1874.....	46,085
1875.....	170,408	1875.....	43,958
1876.....	142,787	1876.....	40,412
1877.....	213,692	1877.....	29,250
1878.....	151,861	1878.....	53,310
1879.....	148,472	1879.....	31,461
1880.....	163,787	1880.....	459,508
1881.....	145,997	1881.....	88,726
1882.....	163,745	1882.....	93,086
1883.....	218,113	1883.....	104,441
1884.....	247,151	1884.....	75,348
1885.....	147,550	1885.....	108,162
1886.....	108,609	1886.....	106,697
1887.....	125,681	1887.....	119,889
1888.....	55,090	1888.....	180,726
1889.....	60,162	1889.....	126,124

CONCLUSION.

Le président exprime l'espoir que le zèle des membres de cette Chambre pour promouvoir les intérêts du commerce du district de Montréal ne se ralentira pas et que les grandes questions maintenant agitées recevront dans le cours de l'année prochaine la solution finale que le public attend, entr'autres :—les améliorations au hâvre de Montréal ; l'aide des gouvernements au chemin de fer de la rive sud ; le commencement des travaux d'un pont reliant Montréal à la rive sud et finalement, le succès des négociations entamées ou à être entamées dans le but d'étendre nos relations commerciales avec les pays étrangers.

D. PARIZEAU,
Président.

Ar

Bi

Ba

Be

Bo

Ca

Cu

Ch

Dis

Ex

En

Ecc

Fer

Fer

Foi

Fai

TABLE DES MATIERES

A

Arbitrage.....	17
----------------	----

B

Bibliothèque.....	15
Banques.....	17
Bestiaux, transport.....	18
Bouchers, les.....	26

C

Canaux du St-Laurent.....	13
Cuir, inspection des.....	13
Chemin de la Rive Sud.....	20

D

Dissolutions de sociétés.....	29
-------------------------------	----

E

Expositions permanentes.....	9
Enchères de commerce.....	15
Ecoles du soir.....	16

F

Fermeture des magasins.....	11
Fermes expérimentales.....	15
Foin.....	28
Faillites, lois.....	30

H

Havre de Montréal.....	9
------------------------	---

I

Inondations.....	14
------------------	----

L

Liste des membres actifs.....	2
Local nouveau.....	21
LeBourdais, affaire.....	25
Lettres, affranchissement.....	30
Labelle, Mgr.....	32

M

Membres à vie.....	29
--------------------	----

N

Niveau du fleuve.....	10
Navigation d'hiver.....	11

O

Officiers pour 1890.....	8
Ornements d'église.....	25
Oufs.....	27

P

Pont sur le St-Laurent.....	12
Pilotes.....	16
Pêcheries.....	21
Pavages.....	31

Q

Quais publics.....	26
--------------------	----

Rapp
Règle
Rue

Statist
Salair

Trans
Tram
Tann
Tribu

R

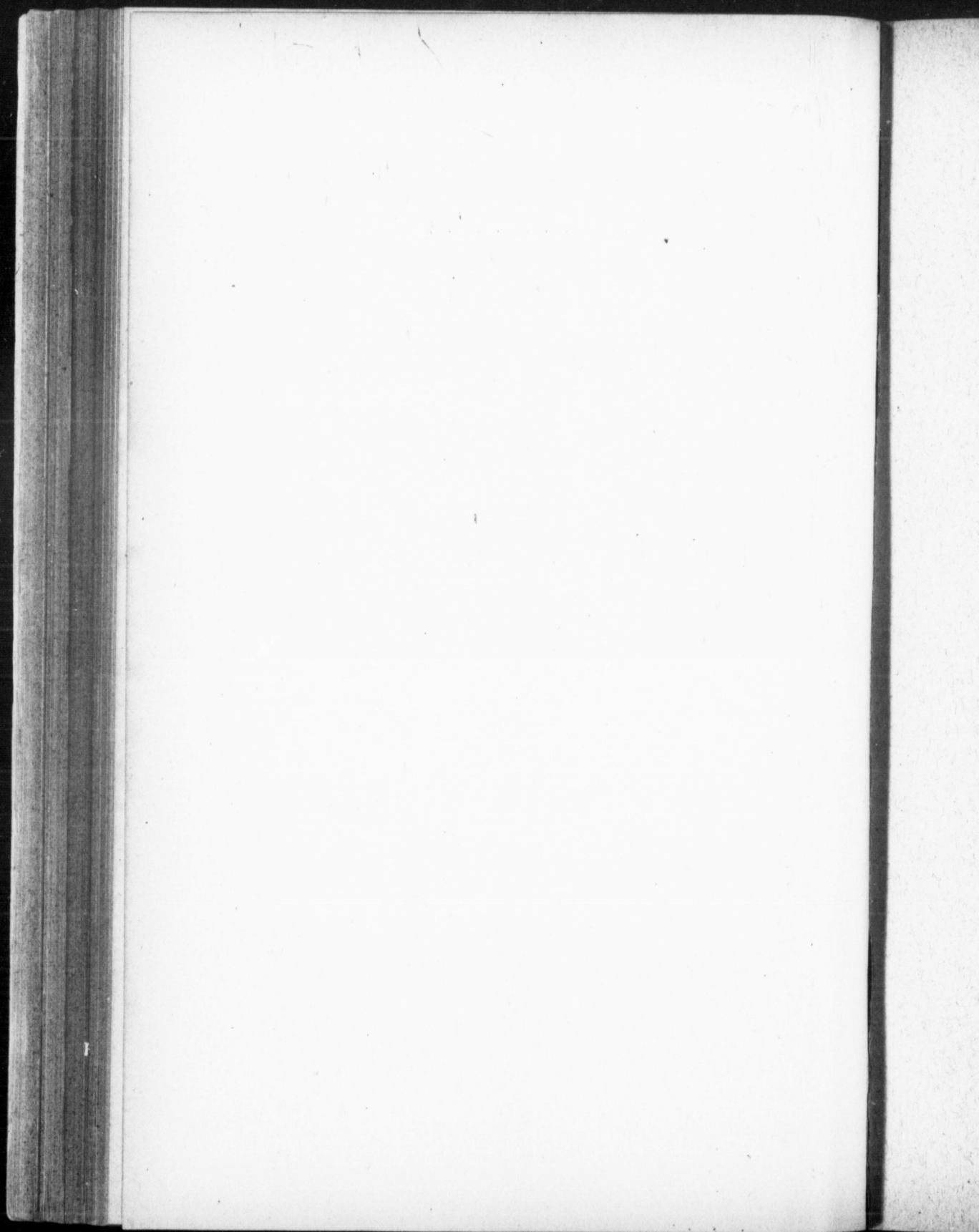
Rapport du Président.....	1
Règlements	7
Rue Notre-Dame	31

S

Statistiques.....	25-33
Salaires des employés publics.....	32

T

Transports à la douane.....	10
Tramways de Montréal	14
Tanneurs de Québec.....	27
Tribunaux	27





DESAULNIERS & LEBLANC IMPRIMEURS, 22^e ST-GABRIEL.